



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gares

Question orale n° 843

Texte de la question

M. Maurice Giro appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur l'urgente nécessité de rallier la gare TGV d'Avignon zone de Courtine à celle d'Avignon centre. Actuellement cette liaison n'est pas une sinécure pour les clients de la SNCF car l'ensemble des possibilités existantes se paie en temps ou en argent. Ainsi, prendre le train à Cavaillon, descendre à Avignon centre, aller chercher la navette devant la poste, et enfin débarquer en Courtine pour grimper dans le TGV prend beaucoup de temps. Autre éventualité, se rendre à la gare d'Avignon-TGV en voiture mais la note peut s'avérer coûteuse en frais de parking. La Région a approuvé un raccordement ferroviaire entre la gare d'Avignon centre et celle de Courtine en allouant un budget de 9 MEUR, ce qui intéresse tous les voyageurs vauclusiens. Mais le coût total de l'opération s'élève à 27,5 MEUR. Cette réalisation constituerait donc un avantage non négligeable pour les Cavaillonnais, les Orangeois ou les Carpentassiens. Il le remercie donc de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement sur cette réalisation.

Texte de la réponse

RACCORDEMENT DES DEUX GARES D'AVIGNON

Mme la présidente. La parole est à *M. Maurice Giro, pour exposer sa question, n° 843.*

M. Maurice Giro. Monsieur le secrétaire d'État aux transports et à la mer, je souhaite appeler votre attention sur l'urgente nécessité de rallier la gare TGV d'Avignon en zone de Courtine à celle d'Avignon-centre.

Actuellement, en effet, cette liaison n'est pas une sinécure pour les clients de la SNCF, car l'ensemble des possibilités existantes se paient en temps ou en argent.

Ainsi, prendre le train dans une des villes du Vaucluse reliées au rail - et elles sont nombreuses -, descendre à Avignon-centre, aller chercher la navette à quelques centaines de mètres, et, enfin, débarquer en zone de Courtine pour grimper dans le TGV prend beaucoup de temps et demande beaucoup d'efforts physiques lorsqu'on a des bagages, surtout si l'on est âgé ou handicapé.

L'autre éventualité consiste à se rendre à la gare d'Avignon-TGV en voiture : mais là, attention la note peut s'avérer salée en frais de parking !...

La région a approuvé un raccordement ferroviaire entre la gare d'Avignon-centre et celle de Courtine en allouant un budget de 9 millions d'euros. Mais le coût total de l'opération s'élève à 27,5 millions d'euros.

Monsieur le secrétaire d'État, quelle est la position du Gouvernement sur cette réalisation qui constituerait un avantage non négligeable pour les Vauclusiens, qu'ils soient cavaillonnais, orangeois, carpentrassiens ou autres, et à laquelle, vous le comprendrez, j'attache une importance toute particulière ?

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer.

M. François Goulard, secrétaire d'État aux transports et à la mer. Monsieur le député, le projet de liaison entre la gare d'Avignon-centre et celle d'Avignon TGV, implantée dans la zone de Courtine, projet souvent appelé la " Virgule d'Avignon ", est inscrit au contrat de plan Etat-région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Vous le savez, le Premier ministre a souhaité - et je crois que la majorité d'entre vous le soutient dans cette démarche - ne pas dépasser le plafond des dépenses de l'État voté par le Parlement dans la loi de finances

pour 2004. Il a décidé de constituer une réserve de précaution pour faire face aux dépenses supplémentaires et financer les besoins nouveaux.

Malheureusement, cette régulation a porté en particulier sur les transports et *a fortiori* sur l'enveloppe consacrée aux investissements ferroviaires, même si les crédits affectés au secteur ferroviaire ont été mieux préservés que les autres. Elle se traduit néanmoins par une réduction des montants d'autorisations de programme disponibles en 2004, hors investissements de la ligne à grande vitesse Est-européenne.

Dans ces conditions, et compte tenu également du fait que le plan de financement n'est pas encore totalement finalisé puisque d'autres partenaires, hormis l'État, la région et le département, doivent participer à ce projet pour en permettre la réalisation, l'Etat n'a pu programmer sa participation financière au titre de l'année 2004.

Le plan de financement de cette opération lourde s'élève à 27,7 millions d'euros. Il manque aujourd'hui - et c'est en cela que j'évoquais de nouveaux partenaires - plus de 3 millions d'euros pour atteindre ce montant.

Comme vous l'avez dit, monsieur le député, ce projet permettrait de supprimer certaines ruptures de charge pour des voyageurs arrivant en TER en gare d'Avignon-centre et souhaitant rejoindre la gare TGV. Le temps de parcours serait également réduit à 5 minutes alors qu'il est actuellement de 10 à 17 minutes par la route.

D'après les informations dont je dispose, cela concernerait le quart des voyageurs fréquentant la gare TGV d'Avignon.

Dans l'attente de la réalisation de ce projet, qui demeure naturellement inscrit, la situation que vous décrivez en termes de correspondance train-navette doit être améliorée. Il apparaît impératif que la SNCF et la ville d'Avignon trouvent une solution pour éviter que les voyageurs arrivant en gare d'Avignon-centre aient à parcourir le trajet à pied entre la gare et la poste. La navette doit pouvoir prendre les voyageurs en charge à la sortie de la gare, et, à cet effet, des aménagements sont nécessaires.

Pour les raisons budgétaires que je viens d'indiquer, l'inscription n'a donc pas été possible en 2004. Il faut que nous trouvions un complément de financement à hauteur de 3 millions d'euros. Mais, en tout état de cause, je confirme l'intérêt de cet investissement visant à améliorer la liaison entre Avignon-centre et la gare TGV.

Mme la présidente. La parole est à M. Maurice Giro.

M. Maurice Giro. Je vous remercie, monsieur le secrétaire d'État, pour la réponse précise que vous venez de faire et que je ne manquerai pas de transmettre aux habitants du Vaucluse.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Giro](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 843

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4541

Réponse publiée le : 23 juin 2004, page 5217

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 juin 2004